

SAUVEZ DES VIES
**RESTEZ
CHEZ VOUS**



Prévessin-Moëns
Cosmopolite, dynamique & verte

2 AVRIL 2020

CORONAVIRUS COVID-19 : POINT DE SITUATION

MERCI DE DIFFUSER AUTOUR DE VOUS

La cellule de crise de la Mairie s'est réunie lundi 30 mars 2020. Elle met tout en œuvre pour prendre les mesures nécessaires afin d'assurer votre protection et votre sécurité. Vous retrouvez ci-dessous les principales informations.

SERVICES MUNICIPAUX

L'accueil physique en mairie est suspendu, excepté pour les urgences pour lesquelles vous avez la possibilité de sonner à l'interphone du lundi au vendredi **de 8h30 à 12h**. Sur ces mêmes horaires, une permanence téléphonique a été mise en place

04 50 40 51 09

Seuls les services essentiels suivants sont maintenus : Etat Civil (naissances, reconnaissances, décès et cimetière), Police Municipale, propreté et sécurité de la ville, Service social en cas d'urgence.

Les autres services sont fermés mais joignable par mail. Les agents communaux assurent, dans la mesure des moyens permis par la situation, un suivi minimum des dossiers.

URBANISME

L'instruction de tous les dossiers déposés avant le 12 mars est gelée jusqu'au 23 juin. Celle des dossiers déposés après le 12 mars s'effectuera après le 23 juin.

PLAN COVID-19

POUR LES SENIORS ET AUTRES PERSONNES FRAGILES

Pour les seniors et autres personnes fragiles de la commune, un « plan Covid-19 » a été mis en place, avec appel régulier par le service Social des personnes inscrites dans notre registre afin de prendre de leurs nouvelles, de répondre à leurs questions et de les accompagner tout au long de cette période anxiogène.

La Mairie incite les personnes fragiles non inscrites à ce jour et souhaitant être enregistrées, à se manifester en appelant le CCAS au 04 50 40 04 18.

AIDE SOCIALE

L'organisation des services du Département de l'Ain est adaptée pour permettre d'assurer une continuité de service pour le paiement des prestations et la gestion des urgences, notamment en matière d'aide aux familles en difficultés, de protection de l'enfance et d'aide aux personnes âgées et handicapées.

Si l'accueil du public et l'accueil téléphonique au 30 01 sont fermés, les situations d'urgence réelles sont traitées par le Centre Départemental de la Solidarité du Pays de Gex au 04 50 42 12 65

NUMEROS NATIONAUX

Un numéro vert répond à vos questions sur le Coronavirus COVID-19 en permanence, 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**. Attention, la plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux.

Ce numéro est également la plateforme de soutien psychologique mis en place par l'Etat.

Si vous avez des symptômes (toux, fièvre) qui font penser au Covid-19 : restez à domicile, évitez les contacts, appelez un médecin avant de vous rendre à son cabinet. Vous pouvez également bénéficier d'une téléconsultation.

Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, appelez le 15 (pour les sourds et malentendants : le 114).

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- Se laver très régulièrement les mains
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque chirurgical jetable

Vous avez des questions sur le coronavirus ?
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

La continuité du service de portage des repas à domicile auprès des seniors par le SIVOM de l'Est Gessien est assurée du lundi au dimanche par du personnel communal et intercommunal.

La société qui élabore les repas propose également la livraison de plats préparés et de denrées non périssables.

Les commandes de repas se font directement auprès du SIVOM (tel. : 04.50.40.18.67 ou sivomeg@sivom-eg.fr).

Pour la livraison des courses à domicile pour les personnes fragiles et/ou isolées, les personnes sont invitées à prendre contact directement avec le CCAS : 04.50.40.04.18 ou social@prevessin-moens.fr

MARCHE DOMINICAL

Le marché est fermé jusqu'à nouvel ordre. Les commerçants sont néanmoins autorisés à stationner sur le parking de la Mairie les dimanches de 8h à 12h afin de livrer les clients ayant passé commande préalablement. Aucune vente au déballage ne sera autorisée à cette occasion.

DOUANES FRANCO-SUISSES et TRANSPORT

A ce jour, les 2 douanes principales à notre proximité restent ouvertes : douane de Meyrin Cern-Prévessin-Moëns.

Le tabac presse située à côté de Carrefour Market à Ferney-Voltaire continue à vendre des titres de transport TPG.

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS et RECYCLES

La continuité du service public de collecte de déchets dans le Pays de Gex est assurée. Nous vous prions de faire preuve de civisme et rappelons que tout dépôt sauvage est strictement interdit.

Toutes les déchetteries sont fermées.

LA POSTE

Le bureau de Poste de Prévessin-Moëns est fermé; seul celui de Ferney-Voltaire reste ouvert. La livraison du courrier est réduite à 3 tournées par semaine.

CONFINEMENT et MESURES LOCALES

Des attestations de déplacement dérogatoire sont mises à disposition dans la borne de distribution située devant la mairie.

Les infrastructures locales suivantes sont fermées :

- > les écoles, les centres de loisirs (ALSH) et les cantines, ainsi que le collège.
- > la bibliothèque municipale
- > la Maison des Familles
- > le Kiosque à Musique
- > l'espace Diderot à Vésegnin
- > toutes les salles municipales (Salles Gaston Laverrière, Salles de la Bretonnière et de l'école ALICE, Four Communal de Brétigny, Salles de réunion)
- > les installations sportives (halle de tennis, terrains de football, city parks, skate park...), le stade de sport du collège Le Joran, l'aire de loisirs de Vésegnin et toutes les aires de jeux
- > les jardins familiaux

ACCUEIL DES ENFANTS et INSCRIPTION SCOLAIRE

Accueil des enfants - Ecoles, ALSH et Collège

Un service minimum d'accueil est mis en place par les enseignants et par des agents de la Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 17h sur le site de l'école des Grands Chênes. Ce service s'adresse aux enfants de 3 à 11 ans, dont les parents sont des personnels de santé ou des personnels des services sociaux du Département de l'Ain.

Une permanence d'accueil pour ces enfants est également organisée les samedis et dimanches au collège du Joran. **Les familles concernées sont invitées à prendre contact avec la directrice de l'école où est scolarisé l'enfant.**

Accueil des 3 - 11ans : VACANCES DE PRINTEMPS

Les vacances scolaires débuteront le lundi 20 avril : les modalités d'accueil des enfants des personnels soignants est en cours d'anticipation pour apporter une réponse aux besoins des familles.

Inscriptions et dérogations scolaires 2020-2021

Celles-ci devaient se tenir du 6 au 22 avril. Elles sont reportées en mai (la date sera communiquée ultérieurement aux familles).

Accueil des enfants de moins de 3 ans

Les mesures d'accueil chez les assistantes maternelles ont été assouplies pour permettre un accueil jusqu'à 6 enfants, avec une priorité donnée aux jeunes enfants des personnels de santé.

(+ d'infos : RAM 04 50 410 411)